



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1994/11
3 février 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Session extraordinaire
11-15 avril 1994
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du Président du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC) sur la proposition visant à créer une équipe spéciale interorganisations chargée des statistiques des services, dont le texte est reproduit en annexe.

* E/CN.3/1994/1.

Annexe

PROPOSITION VISANT À CRÉER UNE ÉQUIPE SPÉCIALE
INTERORGANISATIONS CHARGÉE DES STATISTIQUES DES
SERVICES

Rapport du Président du Sous-Comité des activités statistiques
du Comité administratif de coordination

1. A sa vingt-septième session (6-8 septembre 1993), le Sous-Comité des activités statistiques du CAC a convenu de créer une équipe spéciale chargée des statistiques des services s'occupant au premier chef des échanges internationaux de services pour porter par la suite son attention sur un plus large éventail de services, sous réserve de la désignation d'un responsable [E/CN.3/1994/4, par. 27, alinéa a)]. A sa seizième session (13-16 septembre 1993), le Groupe de travail a confirmé la création de cette équipe spéciale, étant entendu que le Sous-Comité des activités statistiques du CAC serait chargé de lui trouver un responsable (E/CN.3/1994/2, par.14).

2. Les consultations que j'ai eues avec plusieurs institutions n'ont pas encore permis de trouver un responsable pour l'équipe spéciale. Il faudra donc attendre la conclusion des travaux de l'une des équipes spéciales existantes avant de mettre en place cette équipe.
